



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

site Web www.stromain.fr Mail: mairie-stromainlamotte@voila.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net

Août 2012

LE p'tit curieux

N°41



ST ROMAIN



Le dossier :

La vigne, produit de notre terroir

Sommaire

- 4
 - Naissance d'une boulangerie
 - Stade de football
 - Route de Riorges
 - Vignes relais
- 8
 - La vigne depuis des millénaires...
 - ...et en Côte Roannaise
 - Les dictons sur la vigne
- 12
 - Un peu d'histoire
 - Un peu de vocabulaire
 - Distillation: les priviléges
 - Cépage Gamay Saint Romain
- 16
 - Voyage initiatique
 - Nouvelle association
 - Elevage canin
 - Le bon accueil
 - Fête de l'école
 - Inauguration des portes
 - Fête patronale
 - Commémoration 8 mai
 - Médiathèque
 - Jardinage



- 25
 - Fêtes de quartiers
 - Club des jeunes
 - Centre de loisirs
 - Association des familles
 - Basket
- 31
 - Sortie deux chevaux
 - Vieilles motos



- 33
 - Deux jeunes Saint Romanais à l'honneur
- 34
 - Pouvez-vous répondre ?
- 35
 - Courier des lecteurs
 - Réponses aux jeux



Hôtel Le Relais de Roanne Restaurant Le Saint Romain



Un hôtel**
Logis de France
2 cheminées

Une cuisine
de qualité
récompensée
par 3 cocottes
Logis de France

Deux salles
de séminaires

RN7 Roanne Nord - Le Temple - 42640 St-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 97 35 - www.hotel-relais-roanne.fr

" L'édito "



Le Saint-Romain nouveau arrive

Depuis l'ouverture de la promenade du clocher, vous êtes nombreux à découvrir les paysages Saint-Romanais.

Notre espace rural verdoyant a été longtemps planté de vignes, de ce cépage « Gamay » Saint-Romain dont ont été replantés beaucoup de coteaux après le passage, dans nos régions, de la maladie

du phylloxera. Si la vie à la campagne a beaucoup évolué, de notre « promontoire » nous imaginons également ce qu'était cette petite bourgade rurale et les activités qui lui étaient liées. Celle-ci s'est étendue avec l'urbanisation qui s'est amorcée dès les années 1970.

Elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension, un nouveau visage.

Le projet d'aménagement « Saint-Romain 2030 » sur lequel a été bâti le PLU de 2008 nous projette dans une nouvelle phase de développement. C'est en s'appuyant sur ce document de planification que la municipalité peut mettre en œuvre l'organisation future de notre bourg et l'implantation des équipements nécessaires à une commune qui entend garder son identité rurale.

La nouvelle boulangerie en est le point de départ.

Dans notre document de 2008, nous réaffirmions notre souhait de développer le commerce dans ce secteur, sous l'aspect de logements locatifs avec des activités commerciales en rez-de-chaussée. Cet espace est dans l'axe du développement de Saint-Romain-la-Motte, dont notre objectif est de le maîtriser foncièrement et économiquement.

Le déplacement du terrain de football en sera le deuxième acte, permettant par cela le développement économique de la zone du Temple, pilier de développement économique de deuxième rang du Roannais.

En ces jours de rentrée, notre bourg va connaître un bouleversement dans son fonctionnement. Le challenge relevé par la municipalité, l'équipe de maîtrise d'œuvre et toutes les entreprises pour conduire la construction de ce nouveau commerce à l'entrée de Saint-Romain-la-Motte dans un délai contraint doit être souligné et tous doivent en être remerciés.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire,

André DANI ERE





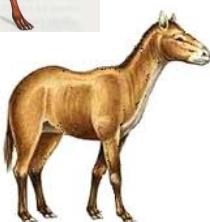


Le cheval : apparition il y a environ 50 millions d'années



Les premiers équidés possédaient quatre doigts à l'extrémité de leurs membres antérieurs et seulement trois aux postérieurs.

Résultat d'une progressive adaptation à la course, le nombre de doigts reposant sur le sol s'est, au fil des âges, réduit à trois, puis deux, jusqu'à l'apparition d'un sabot unique, caractéristique du cheval actuel. Apparu pendant l'Eocène, il y a environ 54 millions d'années, on a cru pendant longtemps que le plus lointain ancêtre du cheval avait pour nom *Hyracotherium leporinum*. Mais, des études récentes le place maintenant parmi les paléothères. Egalement connu sous le nom d'*Eohippus*, il avait la taille d'un lévrier et habitait principalement dans les régions boisées d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. **Il mesurait 40cm environ**



Le deuxième cheval, apparu sur terre il y a 30 000 000 d'années, était "le *Mesohippus*"; **il mesurait 50cm**.

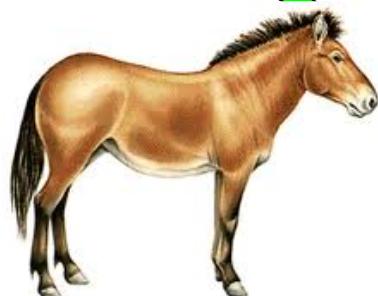


Le troisième cheval, apparu sur terre il y a 15 000 000 d'années, était "le *Merychippus*"; **il mesurait 80cm**.

Estimées vieilles d'environ 15 000 ans, les peintures de la Grotte de Lascaux, découvertes par deux enfants à la recherche de leur chien en 1940, sont les premières reproductions connues du cheval par l'homme.



Le quatrième cheval, apparu sur terre il y a 5 000 000 d'années, était "le *Pliohippus*"; **il mesurait 1,15m**.

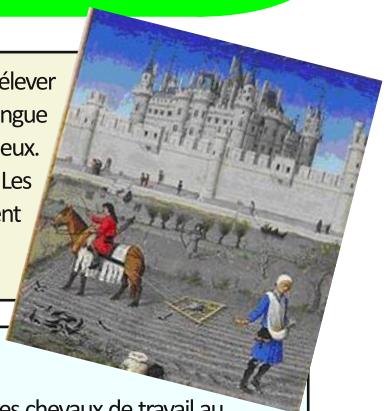


Plusieurs millions d'années se sont écoulées avant qu'apparaisse, à l'époque glacial (il y a environ 250 000 ans), l'animal presque fini: l'*Equus (prewalski)*. Il mesurait 1,40m.

Antiquité :

Le cheval est un animal de trait bien avant d'être une monture. Les plus anciennes traces de domestication prouvent que le premier emploi de cet animal est la traction de chars funéraires, bien avant la généralisation des cavaliers. Dès l'Antiquité, les Romains mentionnent aussi une race chevaline massive et apte à la traction sous le nom d'*equus magnus*. Les populations humaines ont besoin de chevaux de travail pour effectuer des tâches diverses et une distinction s'effectue assez vite entre le cheval de travail, animal calme, trapu, robuste et patient, et le cheval d'équitation et de transport rapide, plus fin et énergique.

Au Moyen âge : Une certaine sélection semble se mettre en place pour éléver différents types de chevaux dès le Moyen Âge, où l'on distingue clairement l'animal de travail, de basse qualité et destiné à être exploité, du destrier, animal noble et prestigieux. Avant l'invention du collier d'épaule, le bœuf est préféré au cheval pour la traction de matériel agricole. Les chevaux de traction n'ont pas encore le modèle très massif connu depuis le XXe siècle. Au XVIe siècle, ils restent petits, et l'homme cherche déjà des moyens d'augmenter leur puissance.



Jusqu'aux années 1850 :

Les chevaux de trait modernes sont plus vraisemblablement les descendants des chevaux de travail au tempérament flegmatique utilisés pour différents petits travaux de ferme, et plus tard pour la traction de wagons d'artillerie militaires. Durant le XVIIe siècle, la mise en place du réseau routier en France permet aux véhicules hippomobiles de circuler plus facilement, et développe l'élevage de chevaux carrossiers. À la même époque, Colbert crée les haras nationaux pour développer et organiser l'élevage des chevaux. Cette organisation profite surtout au cheval de guerre, le monde paysan doit se débrouiller. Les races commencent à se spécialiser grâce aux sociétés des écuyers.

Industrialisation :

L'emploi de chevaux de trait se développe avec la révolution industrielle. La recherche du rendement bouleverse la pratique de l'agriculture. Des machines de plus en plus lourdes sont créées, mais ne peuvent pas toujours être efficacement tractées par les carrossiers certes rapides, mais peu puissants. Le transport, et notamment le halage fluvial porté par la création de réseaux de canaux aux XVIIIe et XIXe siècle, est également en demande de chevaux plus puissants. La méthode la plus utilisée pour l'amélioration des races de trait est le croisement, mais si les plus riches propriétaires ont les moyens d'importer des étalons reproducteurs étrangers de qualité, les éleveurs paysans sont plus limités. Le développement des races de trait accompagne largement la mécanisation de l'agriculture et la multiplication des transports hippomobiles.

La demande en chevaux pesant plus de 800 kg s'accroît : il faut des animaux de haute taille, au dos musclé, puissants et dotés d'une bonne capacité de propulsion. L'apport des chevaux de trait au progrès agricole et industriel est « inestimable ».

Dans les années 1850 la traction bovine reste beaucoup plus répandue. Le matériel agricole est alors relativement restreint, il comprend le chariot (4 roues), la charrette (deux roues) et le

tombereau, manœuvrés par les chevaux, mais aussi la herse et le rouleau. De 1850 à 1870, pratiques et matériaux se modernisent. Le cheval de trait des années 1870 reste fin en rapport avec l'actuel, il pèse environ 600 kg, un poids qui atteint les 800 kg de muscle en 1935. De plus en plus de chevaux dits « perfectionnés » sont acquis par les exploitants agricoles. Parallèlement, la moisson manuelle disparaît au profit de la traction hippomobile. Au XIXe siècle, 80 000 chevaux de traction sont recensés dans les rues de Paris, tirant les omnibus et les tramways.



Fin de la traction chevaline :

Dans les pays développés, les premiers signes de déclin de l'utilisation du cheval de trait sont

perceptibles à la fin du XIXe siècle, d'abord avec la mise en place des réseaux de chemins de fer, puis avec la découverte de l'électricité, et surtout avec l'invention du moteur à combustion interne. Le XXe siècle voit disparaître en masse les chevaux de travail. La popularité du moteur à combustion interne, et en particulier du tracteur, réduit la nécessité de posséder un cheval de trait pour effectuer les travaux agricoles et le transport. Le cheval militaire voit son avenir sérieusement compromis durant la Première Guerre mondiale, et cesse définitivement d'être utilisé après la seconde. Au cours des années 1950, le cheval de trait agricole cesse d'être rentable lui aussi, concurrencé par le tracteur. L'utilisation de chevaux ne subsiste pratiquement que dans quelques activités de loisir. Certains chevaux de trait européens qui ne trouvent plus preneurs sont croisés avec des Pur Sang, et donnent naissance à la plupart des races dites de demi-sang, majoritairement utilisées pour les sports équestres de nos jours. Le nombre de chevaux de trait et la diversité des races connaissent une baisse significative dans la plupart des pays.

Relance boucherie :



français, ceux-ci, revendent massivement leurs animaux aux abattoirs et s'orientent vers un autre type d'élevage. Les éleveurs ne s'étant pas spécialisés dans la production de viande de cheval et la France étant devenue « l'un des pays les plus hippophages du monde », en 1967, les droits de douane sont supprimés pour l'importation de chevaux de boucherie vivants depuis les pays de l'Est, ce qui pousse encore davantage les éleveurs de chevaux de trait français à abandonner leur production.

Vers 1970, alors que toutes les races de trait sont en voie de disparition, seules quelques petites exploitations agricoles gardent une ou deux juments, « par passion plus que par raison ». La même année, Henry Blanc est nommé à la direction des haras nationaux

Dans les pays latins, traditionnellement hippophages, beaucoup de chevaux de trait devenus inutiles au travail sont vendus à l'abattoir pour produire de la viande. En 1967, en France, 90 % des chevaux sont des chevaux de trait. En 1975, ce pourcentage tombe à 58 %, témoignant du nombre extrêmement important de chevaux envoyés à la boucherie sur cette période. La boucherie devenant la seule alternative pour les éleveurs de traits

français et organise la reconversion des neuf races de chevaux de trait en animaux de boucherie. Jusqu'en 1982, il freine les importations et finance une recherche de l'INRA, près de Clermont-Ferrand, sur l'engraissement des poulains de trait. Il encourage les éleveurs français à engranger leurs animaux pour les revendre au poids aux abattoirs. C'est la boucherie chevaline qui assure, paradoxalement, une partie de la sauvegarde des races de chevaux de trait françaises en gardant leur capital génétique intact, mais ce changement a pour conséquence un alourdissement des morphologies au détriment des aptitudes physiques. Le modèle de nombreux chevaux, autrefois puissant et sportif, devient celui de « bêtes à viande » énormes et pataudes, affectueusement surnommées les « gros pépères » ou les « gros nounours ». Un arrêté du 24 aout 1976, paru dans le journal officiel, renomme toutes les races de « chevaux de trait » françaises en « chevaux lourds » et pousse les éleveurs à sélectionner des étalons reproducteurs les plus gros et les plus lourds possibles. Les haras nationaux achètent et approuvent ce type d'étalon destiné à la production de viande. La relance de la filière viande chevaline en France a toutefois échoué comme au XVIIIe siècle car il existe désormais une sérieuse concurrence venue de l'Argentine et de l'Europe de l'Est. La majorité des viandes vendues sont importées. De plus, de nombreuses personnes s'opposent à l'idée de manger du cheval et la consommation ne cesse de baisser en France. En 1964, 110 290 tonnes équivalent carcasse de viande sont consommés pour 21 190 en 2007. Toutefois, depuis la création de l'interprofession de la viande chevaline en 2002, la consommation a augmenté de 3 %. 98 % du cheptel de trait est à vocation bouchère. 88 % des chevaux de trait sont envoyés à l'abattoir avant l'âge de 18 mois.



Renouveau de l'utilisation au travail :

Dans les années 1980, on assiste,

parallèlement à la disparition quasi-totale de la traction chevaline agricole, à une folklorisation de cette activité et du cheval de trait : le travail paysan est reconstitué lors de fêtes et attire un public assez nombreux, désireux à la fois de retrouver les gestes d'antan en spectacle et d'admirer ces chevaux à l'effort.

Au début des années 1990, l'équitation de loisir connaît un nouveau souffle en France tandis que la consommation de viande de cheval ne fait

que diminuer. Le 11 mars 1994, le journal officiel publie un nouvel arrêté redonnant au « cheval lourd » son ancien nom de « cheval de trait » et en 1996, un autre arrêté interdit la caudectomie, c'est-à-dire la coupe de la queue chez les chevaux de trait. Les éleveurs peuvent à nouveau s'orienter vers la production d'animaux sportifs destinés aux loisirs ou au travail, que les haras nationaux se mettent de nouveau à acheter, mais en 1995, il ne restait que 27 000 juments poulinières de trait recensées en France



Maréchal-ferrant :

Métier vieux de plus de 3000 ans, le terme de maréchal provient de

l'ancien français Marhskalk qui désignait un domestique qui soignait les chevaux. Le mot maréchal a ensuite pris deux sens différents : celui désignant l'artisan chargé de ferrer les chevaux et l'autre qui désigne l'officier préposé aux soins des chevaux. Le mot maréchal-ferrant a été ensuite créé pour distinguer ces deux métiers

Les naissances, qui ont pour cadre les haras, ont généralement lieu la nuit ou à l'aube. Les juments aiment se sentir au calme pour mettre bas. Au début de son existence, le "foal" (poulain ou pouliche de l'année) ne quitte pas sa mère. Petit à petit, il prend de la force et de l'assurance. Ensuite, il devient indépendant, notamment sur le plan nutritionnel : il délaisse assez rapidement le lait maternel au profit de l'herbe des pâturages puis de l'avoine, avant d'être totalement *sevré à l'âge de de 6 mois environ.

Les distances varient de 800 mètres en début d'année à 2 000 mètres vers la fin de la saison. Les « deux-ans » courent uniquement en plat. La discipline de l'obstacle commence seulement à 3 ans. Pour les sujets les plus tardifs, les débuts en compétition peuvent avoir lieu à l'âge de 4 ou 5 ans. Cela concerne notamment les chevaux de race A.Q.P.S. (Autre Que Pur-Sang), lesquels sont particulièrement endurants et ont des prédispositions pour les courses à obstacles. Le fantastique Al Capone II est un A.Q.P.S.

Les jeunes sujets grandissent librement dans les prairies appelées paddocks par les connaisseurs. A partir du 1er janvier suivant leur naissance, les foals sont appelés « yearlings ». A la fin de leur année de yearling, ils entrent dans la phase de débourrage, apprenant notamment à accepter une selle, supporter le poids d'un cavalier et à porter une bride. Les plus précoce rejoignent l'écurie d'un entraîneur dès l'âge de deux ans. Ils sont alors orientés vers les épreuves réservées à leur génération.

A la fin de leur parcours sportif (de 3 à 10 ans ou plus, en fonction des aptitudes), les meilleurs d'entre eux se consacrent à la reproduction. Il faut garder à l'esprit que les courses ont pour objectif de sélectionner les meilleurs reproducteurs.

Dès leur entrée au haras, les mâles deviennent des « étalons » et les femelles des « poulinières ». Les autres sujets, parce qu'ils sont hongres (mâles castrés) ou trop modestes compétiteurs, se reconvertisse, pour la plupart, dans l'équitation de loisir ou les sports équestres.



21

Le P'tit curieux - Août 2012

Saint Romain au quotidien







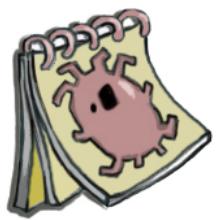












Pouvez-vous répondre ?

Saint Romain en images



Saint Romain en chiffres

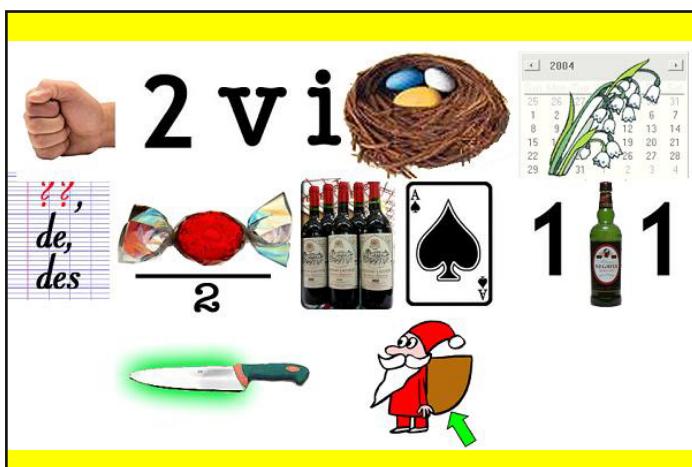
Connaissez-vous la surface des deux dernières vignes plantées sur notre commune?

- 62 a
- 136 a
- 250 a

Pouvez-vous situer ce pont ?



Le rebus de Saint Romain



Saint Romain en charades

Mon premier peut être du Sud ou du Nord
 Mon second se multiplie par 32 chez l'adulte
 Mon troisième est le premier pronom personnel
 Mon quatrième est donné par la pendule
 Mon tout est un métier

Reponses dans votre prochain P'tit Curieux

Origine du nom " Trébande "

Nous avons omis de répondre à la question Saint Romain en mots du numéro 36. Voici la réponse :

Il semble que "Trébande" provienne d'une déformation du mot prébende. Une prébende, c'est l'attribution d'une part de revenus attachés à un titre ecclésiastique. Par ailleurs, nos anciens de St Romain nous apprennent que le quartier de Trébande était occupé principalement par la vigne. Au Moyen Age, le mode de fabrication du vin ne différait guère de ce qu'il est aujourd'hui, le temps de cuvée était moins long et le pressurage moins soigneusement fait, de telle sorte que la qualité du vin provenait surtout de la nature du sol et de son exposition. Cependant, les religieux bénédictins et plus spécialement ceux d'Ambierle, apportaient un soin particulier à la fabrication de leur vin. Il semble que les vignobles travaillés par les prêtres aient donné des crus supérieurs. C'est ce qui explique pourquoi dans de nombreuses localités les vins de la prébende sont réputés. Une partie du vignoble de Saint-Romain-la-Motte constituait une prébende au bénéfice de l'Abbaye Bénédictine d'Ambierle.

Voici l'origine du Hameau de Trébande. A une exception près, la vigne y a disparu, laissant la place aux constructions récentes...



Froid et Cuisines Professionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr

Reponses aux Jeux d'avril 2011

Il s'agissait du pont route de Mareuil sur le Filerin.

Saint Romain en chiffres :

Le nombre de boîtes aux lettres sur notre commune se situe dans la tranche 600 à 700.

Ce qui fait plus de 1800 P'tit curieux distribués chaque année

Saint Romain en rébus :

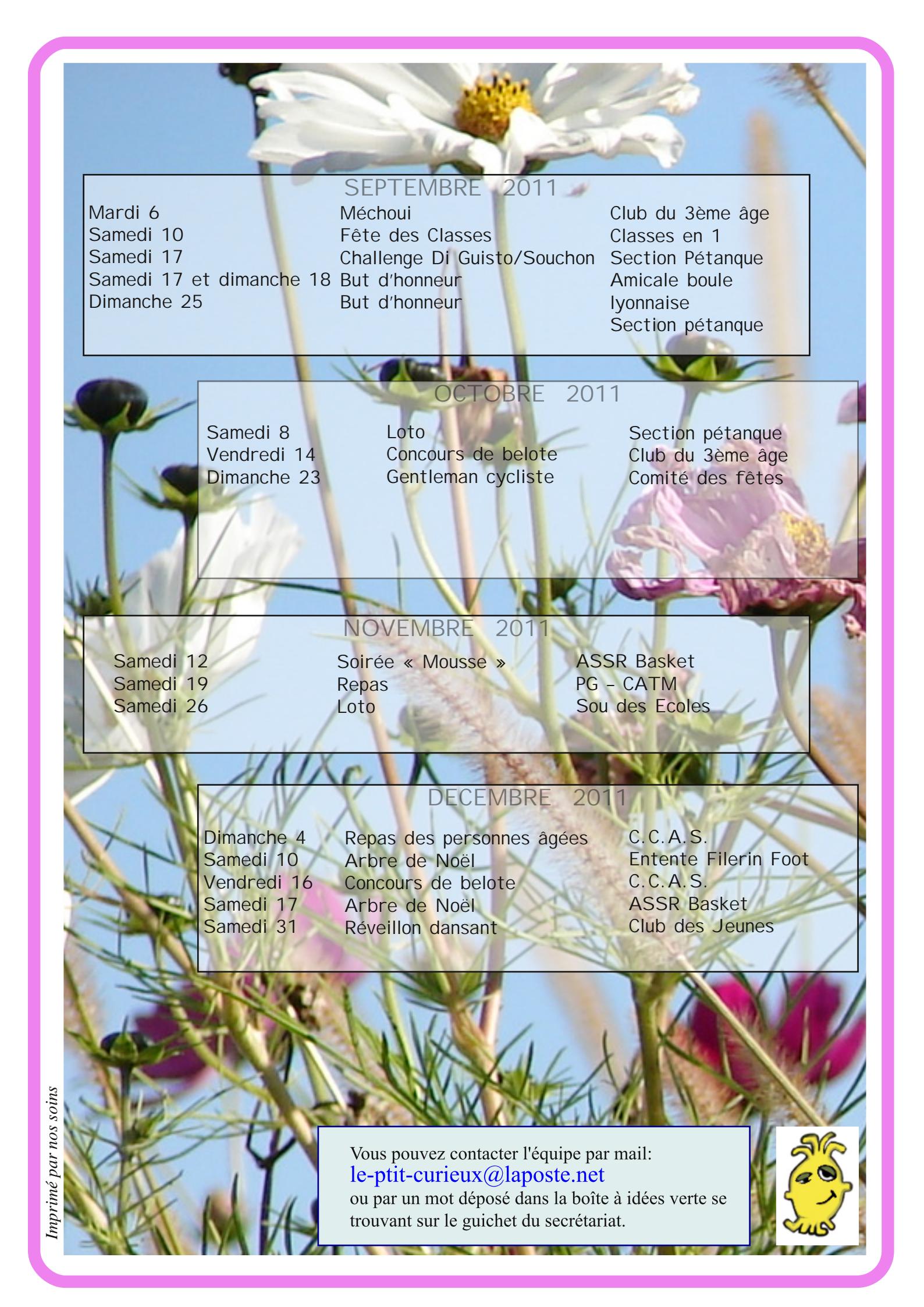
le - fa - k - t - oeuf - rat - porte - le - court - riz - haie.

Le facteur apporte le courrier.

Saint Romain en charades :

Cou - riz - et

Courrier.



SEPTEMBRE 2011

Mardi 6 Méchoui
Samedi 10 Fête des Classes
Samedi 17 Challenge Di Guisto/Souchon
Samedi 17 et dimanche 18 But d'honneur
Dimanche 25 But d'honneur

Club du 3ème âge
Classes en 1
Section Pétanque
Amicale boule
lyonnaise
Section pétanque

OCTOBRE 2011

Samedi 8 Loto
Vendredi 14 Concours de belote
Dimanche 23 Gentleman cycliste

Section pétanque
Club du 3ème âge
Comité des fêtes

NOVEMBRE 2011

Samedi 12 Soirée « Mousse »
Samedi 19 Repas
Samedi 26 Loto

ASSR Basket
PG – CATM
Sou des Ecoles

DECEMBRE 2011

Dimanche 4 Repas des personnes âgées
Samedi 10 Arbre de Noël
Vendredi 16 Concours de belote
Samedi 17 Arbre de Noël
Samedi 31 Réveillon dansant

C.C.A.S.
Entente Filerin Foot
C.C.A.S.
ASSR Basket
Club des Jeunes

Vous pouvez contacter l'équipe par mail:
le-ptit-curieux@laposte.net

ou par un mot déposé dans la boîte à idées verte se trouvant sur le guichet du secrétariat.

